



Mairie de Saules

Compte rendu du conseil municipal du 7 avril 2017

L'an deux mille dix-sept, le vendredi 7 avril le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en lieu et place habituels de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Louis DAUDEY, Maire de la commune de Saules, suite aux convocations dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie et un second au registre des délibérations.

Présents : Louis DAUDEY, Emmanuel DELIOT, Martial KOVALIK, Liliane CHARITE, Pascal MANGANONI, Mickaël ULAS, Dominique MUTTONI, Jean-Pierre JACQUIN

Absent non excusé :

Secrétaire de séance : Liliane CHARITE

Le conseil approuve le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 24 mars 2017

1/ COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Après s'être fait présenter les dépenses et les recettes de l'exercice 2016, le maire s'étant retiré au moment du vote, le conseil municipal, considérant la régularité des opérations, a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2016 qui se solde par :

- Un excédent global de fonctionnement de 119 963.59 €
- Un déficit global d'investissement de 47 423.83 €

2/ COMPTE DE GESTION 2016

Le Maire présente aux conseillers le compte de gestion 2016 établi par le Trésorier d'Ornans et le compare au compte administratif du même exercice produit par la commune. En conséquence le Maire demande à l'assemblée d'approuver le compte de gestion du trésorier d'Ornans conforme au compte administratif du budget communal.

A la majorité, les membres présents approuvent le compte de gestion 2016.

3/ BUDGET PRIMITIF 2017

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES dont report de 75 539.76 €	DEPENSES dont report de 47 423.83 €	RECETTES
179 385.00 €	247 231.76 €	100 341.83 €	100 341.83 €

Le budget primitif est approuvé à l'unanimité

4/ VOTE DES TAXES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter les taux des taxes de 1% pour

2017

	2016	2017
Taxe d'habitation	12.34%	12.47%
Foncier bâti	3.98%	4.02%
Foncier non bâti	6.30%	6.37%
CFE	13.14%	13.28%

4/ VOTE DES TAXES

Subventions aux associations 2016 reconduites en 2017 à l'exception de RBC qui passe de 100 € à 150 €

3/ QUESTIONS DIVERSES

- **Tarifs salle polyvalente** : Le conseil décide d'augmenter le tarif de location de la salle polyvalente pour les non résidents de 150 € à 160 €

- **Compte 6232 "Fêtes et cérémonies"** : le conseil délibère à l'unanimité et autorise d'engagement des catégories de dépenses suivantes à imputer au compte 6232, à savoir :
 - L'ensemble des biens, services, objets et denrées de toute sorte ayant trait aux fêtes et cérémonies tels que les décorations de Noël, illuminations de fin d'année, jouets et friandises pour les enfants, diverses prestations et vins d'honneur servis lors de cérémonies officielles, chèques cadeaux de fin d'année pour le personnel communal ;
 - Les fleurs et bouquets, gravures, médailles et présents offerts à l'occasion de divers évènements comme mariages, décès, naissances, départs en retraite, récompenses sportives et culturelles, ou lors de réceptions officielles ;
 - Le règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations ou contrats ;
 - Les frais d'annonces et de publicité ainsi que les parutions liées aux manifestations ou décès ;
 - Les frais de restauration, de séjour et de transport des représentants municipaux tant élus qu'agents communaux accompagnés de personnalités extérieures.

Séance levée à 21H30